

Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Sous-direction de l'enseignement supérieur Bureau de formations de l'enseignement supérieur 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955	Note de service DGER/SDES/2023-630 04/10/2023
---	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge l'instruction DGER/SDES/2022-624 : import des bulletins trimestriels (semestriels) des élèves et apprentis inscrits en cycle terminal du baccalauréat dans l'enseignement agricole vers Parcoursup : principe, intérêt et règles de fonctionnement facilitant l'interopérabilité des systèmes d'information.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 4

Objet : Import des bulletins trimestriels (semestriels) des élèves et apprentis inscrits en cycle terminal du baccalauréat dans l'enseignement agricole vers Parcoursup : principe, intérêt et règles de fonctionnement facilitant l'interopérabilité des systèmes d'information

Destinataires d'exécution

DRAAF/DAAF
SRFD/SFD
Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
Inspection de l'enseignement agricole
Conseil national de l'enseignement privé (CNEAP)
Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO)
Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP)

Résumé : la présente note de service a pour objet de rappeler le principes et l'intérêt de la remontée des bulletins de notes vers la plateforme Parcoursup et de préciser les règles d'utilisation des nomenclatures nationales pour faciliter cette opération.

Depuis 6 ans, Parcoursup est la procédure et la plateforme en ligne de pré-inscription à l'entrée en première année de l'enseignement supérieur français.

Tous les élèves et apprentis inscrits en classe terminale du baccalauréat professionnel, technologique ou général dans un établissement agricole public ou privé sous contrat utilisent le portail Parcoursup pour déposer un dossier de candidature dans une formation post baccalauréat.

Ce dossier contient différentes pièces susceptibles d'orienter les commissions d'examen des vœux sur la recevabilité de la candidature, les bulletins de notes des classes de première et terminale en sont des éléments essentiels.

1. La remontée des notes de bulletin

1.1. Le contenu des bulletins périodiques

Pour permettre une lecture aisée des données relatives aux résultats scolaires, un cadre commun a été élaboré pour tous les baccalauréats. Ce cadre facilite le travail des commissions d'examen des vœux des formations d'accueil en permettant la comparaison des éléments fournis.

- Pour les élèves des classes de baccalauréat général et technologique, le bulletin de notes attendu dans Parcoursup contient les notes et les appréciations trimestrielles (ou semestrielles) des matières du livret scolaire.
 - La remontée concerne, d'une part, les notes et les appréciations des disciplines du tronc commun et, d'autres part, les notes et les appréciations des enseignements de spécialité (EDS), pour les trois suivis en classe de Première et les deux en classe de Terminale, auxquels s'ajouteront, le ou les enseignements optionnels suivis par le candidat.

- Pour les apprenants (élèves et apprentis) des spécialités du baccalauréat professionnel délivrées par le ministère en charge de l'agriculture, sont attendues les notes et les appréciations des enseignements du tronc commun (modules MG1 à MG4) et une note et une appréciation uniques pour l'ensemble des évaluations périodiques des enseignements professionnels (MP1 à MP7) sous l'intitulé **Enseignement technologique et professionnel**. Il est souhaitable que l'appréciation attendue ne soit pas la somme des appréciations portées pour les enseignements professionnels mais le résultat d'une harmonisation de l'équipe pédagogique. Pourront s'ajouter le ou les enseignements facultatifs suivis par le candidat.

1.2. Principe de la remontée automatiques des notes

Dans l'application Parcoursup, le module Notes permet aux établissements d'origine de compléter automatiquement les bulletins de notes (éléments chiffrés et appréciations) des dossiers des élèves et apprentis, candidats à l'entrée dans une formation de l'enseignement supérieur. Les notes et appréciations sont remontées à partir d'un fichier export du logiciel de notes utilisé par l'établissement.

Tous les établissements d'enseignement agricole utilisant un logiciel de notes d'éditeur privé **certifié Parcoursup** ont la possibilité de réaliser la remontée automatique des notes et des appréciations. La liste des logiciels certifiés est disponible sur le site de gestion Parcoursup.

1.3. L'intérêt de la remontée automatique des notes

Ce transfert de données a plusieurs avantages :

- D'éviter une saisie manuelle longue et fastidieuse pour l'établissement, complexe pour le candidat ;
- De sécuriser les données transmises en évitant les erreurs de saisie ;
- De certifier la véracité des données mises à disposition des établissements d'accueil.

2. La nécessaire interopérabilité des systèmes d'information

Réussir la remontée automatique des notes et des appréciations, c'est rendre possible la communication entre deux systèmes d'information, le logiciel de notes en établissement et le module Notes de l'application Parcoursup.

Il est primordial que les établissements :

- Aient connaissance du calendrier des opérations à conduire tout au long de la procédure afin d'anticiper la charge de travail ;
- Veillent à utiliser, **dans toutes leurs applications, y compris dans les logiciels de notes, les nomenclatures nationales en vigueur telles que définies dans les annexes 1, 2 et 3**, cela afin d'éviter tout risque de discordance de données nécessitant ensuite de corriger les informations erronées lors de la phase d'échanges entre les applications ;
- Vérifient les données élèves ou apprentis attendues et complètent les informations manquantes le cas échéant (INE, MEF classe annexe 4) ;
- Mettent en place les services de notation et une structuration du bulletin de notes au plus proche de ce qui est attendu dans Parcoursup.

Ainsi, la remontée automatique des notes sera facilitée.

Une attention particulière est demandée dès la création des emplois du temps où il conviendra de s'assurer que les nomenclatures « matières » à disposition dans les logiciels privés et utilisés pour leur conception soient les nomenclatures à jour (libellé, code siècle).

Pour ce faire, il est recommandé d'effectuer chaque année un « toilettage » de la base Matières du logiciel de notes utilisé par les établissements, en supprimant les nomenclatures devenues obsolètes.

3. Accompagnement des établissements

Les correspondants Parcoursup en DRAAF/SRFD accompagneront les établissements dans cette procédure. Ces derniers pourront les contacter en utilisant la messagerie « Contact » à disposition sur leur site de gestion Parcoursup.

Le bureau des formations de l'enseignement supérieur DGER/SDES/BFES veillera à mettre à disposition de tous les acteurs la documentation nécessaire sur Chlorofil rubrique « Parcoursup », dont un guide pour la remontée automatique des notes sur Parcoursup.

Le directeur général
de l'enseignement et de la recherche

Benoît BONAIMÉ

Annexe 1 - Baccalauréat technologique STAV : matières du référentiel de formation et nomenclatures nationales

	Libellé référentiel de formation	Libellé court	Libellé long (Nomenclatures)	Code Nomenclatures	Modalité d'élection
TRONC COMMUN					
Tronc Commun	FRANCAIS	FRANA	FRANÇAIS (classe de Première)	692000	S
	PHILOSOPHIE	PHILA	PHILOSOPHIE (classe de Terminale)	693300	S
	EDUCATION SOCIOCULTURELLE	ESOCA	EDUCATION SOCIO CULTURELLE	691900	S
	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	HIGEA	HISTOIRE-GEOGRAPHIE	692600	S
	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	EPS-A	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	691400	S
	ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	EMC	ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	043800	S
	MATHEMATIQUES	MATHA	MATHEMATIQUES	693000	S
	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE ET DU MULTIMEDIA	TIM-A	TIM	694900	S
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE					
Gestion des ressources et de l'alimentation	GESTION DES RESSOURCES ET DE L'ALIMENTATION	GRALI	GESTION RESS ET ALIM	696100	S
	BIOLOGIE-ECOLOGIE	BEOCA	Biologie écologie	691000	S
	SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'AGRONOMIE	STEAG	Sc. et techniques agronomie	640700	S
	PHYSIQUE-CHIMIE	P-CHA	Physique-chimie	693600	S
	SCIENCES ET TECHNIQUES DES EQUIPEMENTS	AEQUA	Agroéquipements	640300	S
Territoires et sociétés	TERRITOIRES ET SOCIETES	TERRS	TERRITOIRES ET SOCIETES (Classe de première)	696200	S
	SCIENCES ECONOMIQUES SOCIALES ET DE GESTION	SESGA	Sc économiques, sociales et gestion	694000	S
	EDUCATION SOCIOCULTURELLE	ESOCA	Education socio culturelle	691900	S
	TECHNOLOGIE (S3)	TECHN	TECHNOLOGIE (classe de Première)	070800	S
	TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE (S4)	TERRT	TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE (Classe de Terminale)	696300	S
LANGUES VIVANTES OBLIGATOIRES					
Langue	LVA	LV 1	LANGUE VIVANTE 1	030001	O
	LVB	LV 2	LANGUE VIVANTE 2	030002	O
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS					
Enseignements optionnels	PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES	EPS-A	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	691400	F
	LANGUE VIVANTE C (ETRANGÈRE OU RÉGIONALE)	LV 3	LANGUE VIVANTE 3	030003	F
	HIPPOLOGIE ET EQUITATION	HIEQA	HIPPOLOGIE-EQUITATION	600200	F
	PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES	PSC-A	PRATIQUES SOC. ET CULTUR.	693800	F
	PRATIQUES PROFESSIONNELLES	PPROA	PRATIQUES PROF.	653000	F
	DNL	*****	une DNL obligatoire, qui porte sur un enseignement commun ou professionnel	(code de la matière porteuse)	D

La langue de section est l'option LV9 enregistrée dans les options de l'élève ; code 030009

Les modalités d'élection caractérisent la position d'une matière dans le référentiel d'évaluation

F = enseignement optionnel facultatif ; O = enseignement optionnel obligatoire ; S = enseignement non-optionnel (tronc commun ou spécialité)

Les matières en **GRAS** seront **obligatoirement présentes dans le bulletin trimestriel (semestriel)** des élèves préparant le baccalauréat technologique STAV. Elles correspondent aux matières attendues dans le bulletin Parcoursup

Annexe 2 - Baccalauréat STAV : Matières rattachées aux spécialités TECHNOLOGIE (S3) et TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE (S4) et nomenclatures nationales

Domaine technologique	Libellé référentiel de formation	Libellé court	Libellé long (Nomenclatures)	Code Nomenclatures
Services	SESG/Gestion commerciale	TCMRA	TECHNIQUES COMMERCIALES	610100
	SESG/Gestion d'entreprise	SESGA	SC. ECONOMIQUES ET SOCIALES ET DE GESTION	694000
	SESG/Economie sociale et familiale	ESF-A	ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	630100
	Education socioculturelles	ESOCA	EDUCATION SOCIOCULTURELLE	691900
Transformation	Génie alimentaire	GALIM	GÉNIE ALIMENTAIRE	680200
	Génie industriel	GINDA	GENIE INDUSTRIEL	680300
	Biochimie microbiologie	BCHMA	BIOCHIMIE - MICROBIOLOGIE	695400
	Physique chimie	P-CHA	PHYSIQUE-CHIMIE	693600
	SESG/Gestion d'entreprise	SESGA	SC. ECONOMIQUES ET SOCIALES ET DE GESTION	694000
Agroéquipements	Physique chimie	P-CHA	PHYSIQUE-CHIMIE	693600
	Sciences et techniques des équipements	AEQUA	AGROEQUIPEMENTS	640300
	Sciences et techniques agronomiques	STEAG	SC. ET TECHNIQUES AGRONOMIE	640700
	SESG	SESGA	SC. ECONOMIQUES ET SOCIALES ET DE GESTION	694000
Productions	Agronomie	PVEGE	PRODUCTIONS VEGETALES	660900
	Zootéchnie	PANIM	PRODUCTIONS ANIMALES	661200
	Sciences et techniques des équipements	AEQUA	AGROEQUIPEMENTS	640300
	SESG	SESGA	SC. ECONOMIQUES ET SOCIALES ET DE GESTION	694000
Aménagements	Sciences et techniques de l'aménagement	APAYA	AMENAGEMENT PAYSAGER	63040
	Sciences et techniques des équipements	AEQUA	AGROEQUIPEMENTS	640300
	SESG	SESGA	SC. ECONOMIQUES ET SOCIALES ET DE GESTION	694000

Annexe 3 - Baccalauréat professionnel EA: matières du tronc commun et nomenclatures nationales

Libellé référentiel de formation	Libellé court	Libellé long (Nomenclatures)	Code Nomenclatures	Modalité d'élection
TRONC COMMUN				
FRANÇAIS	FRANA	FRANCAIS	692000	S
HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EDUCATION MORALE ET CIVIQUE	HIGCV	HISTOIRE-GEOGRAPHIE-EDUCATION CIVIQUE	692500	S
MATHEMATIQUES	MATHA	MATHEMATIQUES	693000	S
PHYSIQUE-CHIMIE	P-CHA	PHYSIQUE-CHIMIE	693600	S
BIOLOGIE-ECOLOGIE	BEOCA	BIOLOGIE-ECOLOGIE	691000	S
DOCUMENTATION	DOCUA	DOCUMENTATION	691300	S
EDUCATION SOCIOCULTURELLE	ESOCA	EDUCATION SOCIOCULTURELLE	691900	S
LVA	LV 1	LANGUE VIVANTE 1	030001	O
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE ET DU MULTIMEDIA	TIM-A	TIM	694900	S
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	EPS-A	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	691400	S
MODULES PPROFESSIONNELS				
MP	G-TPR	ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE-PROFESSIONNEL	071100	S
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS				
LVB	LV2	LV2	030002	F
LANGUE DES SIGNES FRANCAISE	SIGNE	LANGUE DES SIGNES	005300	F
PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES	EPS-A	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	691400	F
HIPPOLOGIE ET EQUITATION	HIEQA	HIPPOLOGIE-EQUITATION	600200	F
PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES	PSC-A	PRATIQUES SOC. ET CULTUR.	693800	F
PRATIQUES PROFESSIONNELLES	PPROA	PRATIQUES PROF.	653000	F
DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE	*****	une DNL obligatoire , qui porte sur un enseignement commun ou professionnel	*****	D

La langue de section est l'option LV9 enregistrée dans les options de l'élève ; code 030009

Annexe 4 - 2023 : MEF CLASSES EN COURS

codeMef	niveau	code Serie	serie
21321005110	Première	STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
21421005110	Terminale	STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
2762100132	Première	AGRO	AGROEQUIPEMENT
2762100133	Terminale	AGRO	AGROEQUIPEMENT
2762140532	Première	AP	AMENAGEMENTS PAYSAGERS
2762140533	Terminale	AP	AMENAGEMENTS PAYSAGERS
2762130332	Première	FORET	FORET
2762130333	Terminale	FORET	FORET
2762111432	Première	CPH	CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES
2762111433	Terminale	CPH	CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES
2762111332	Première	CGEVV	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE VITIVINICOLE
2762111333	Terminale	CGEVV	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE VITIVINICOLE
2762121132	Première	CGEH	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE
2762121133	Terminale	CGEH	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE
2762100432	Première	CGEA	GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE
2762100433	Terminale	CGEA	GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE
2762121032	Première	CGECF	CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN
2762121033	Terminale	CGECF	CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN
2762121232	Première	TEA	TECHNICIEN EN EXPERIMENTATION ANIMALE
2762121233	Terminale	TEA	TECHNICIEN EN EXPERIMENTATION ANIMALE
2762140732	Première	TCVUJ	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN UNIVERS JARDINERIE
2762140733	Terminale	TCVUJ	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN UNIVERS JARDINERIE
2762210832	Première	TCVAN	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE
2762210833	Terminale	TCVAN	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE
2762120332	Première	TCVAL	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIMENTATION
2762120333	Terminale	TCVAL	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIMENTATION
2763300332	Première	SAPAT	SERVICE AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES
2763300233	Terminale	SAPAT	SERVICE AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES
2762121332	Première	AQUA	CONDUITE DE PRODUCTIONS AQUACOLES
2762120433	Terminale	AQUA	PRODUCTIONS AQUACOLES
2762210532	Première	LCQ	LABORATOIRE CONTRÔLE QUALITE
2762210533	Terminale	LCQ	LABORATOIRE CONTRÔLE QUALITE
2762130232	Première	GMNF	GESTION DES MILIEUX NATURELS DE LA FAUNE
2762130233	Terminale	GMNF	GESTION DES MILIEUX NATURELS DE LA FAUNE